

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-79 du 5 Mars 1986

portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale d'Assurance
et de Réassurance (SONAR).

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHER DE L'ETAT, PRÉSIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 74-85 du 30 Décembre 1974 institut le monopole des opérations d'Assurance et de Réassurance au profit de l'Etat,
- VU le décret N° 84-176 du 19 Avril portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR);
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 76-176 du 15 Juillet 1976 portant nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurances et Réassurance (SONAR) ;

SUR proposition du Ministre des Finances et de l'Economie

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 15 Février 1986 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) les personnes ci-après désignées

Membres :

- Raphaël POSSET : Administrateur des Services Financiers, Directeur Central des Finances, représentant du Ministre des Finances et de l'Economie
- Mouftaou ALIDOU : Administrateur des Impôts, Chef du Service des Sociétés I représentant du Ministre des Finances et de l'Economie

- Honoré AGOSSOU : Inspecteur de l'Enseignement Moyen Général, Directeur des Affaires Financières et Administratives, représentant du Ministre du Plan et de la Statistique
- Félicité Solange DOSSOU-YOVO née AHYI : Administrateur Civil, Directeur des Affaires Financières et Administratives, représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales
- Abdoulaye CHABI : Administrateur Civil, Directeur du Commerce Extérieur, représentant du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
- Florentin MITO-BABA : Ingénieur des Travaux Publics, Directeur des Transports Terrestres, représentant du Ministre de l'Équipement et des Transports
- Lucien SEBO : Magistrat, Directeur des Études et de la Planification, représentant du Ministre de la Justice chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques
- Pierre-Danien LAWSON)
- Albert DOVOEDO) représentants du
- Jean-Baptiste DEDO) SYNATRA-SO.N.A.R.
- Mathias GBEDAN)
- Houfon COMLAN AMOUSSOU) C.D.R.-SONAR

Article 2.- Le Camarade Raphaël POSSET est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Assurance et de Réassurance.

Article 3.- Sauf indication expresse et contraire des organismes mandants, les successeurs des Administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

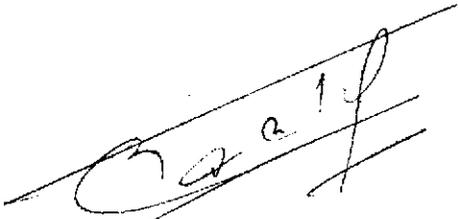
Article 4.- Le présent décret qui abroge les dispositions antérieures contraires notamment le décret N° 76-176 du 15 Juillet 1976 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 5 Mars 1986

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU:-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Hospice ANTONIO

Le Ministre de la Justice, Chargé de
l'Inspection des Entreprises Publi-
ques et Semi-Publiques,



Didier DASSI

Ampliatiions : PR 6 SS/CC/PRPB 4 ANR 4 CPC 2 MFE-MJIEPS 8 Autres
Ministères 13 SGCEN 4 SPC 2 DPE-DLC-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-
Gde CHANCELLERIE ONEPI 2 SONAR 8 CCIB 2 DB-DSDV-DTCP-DI 10 UNB-FASJEP 4
EN-DAN 4 JORPB 1.-